

## Assemblée des délégués du PS60+ du 24 janvier 2025

Chères et chers camarades,

*Pour ne pas alourdir le texte par les tirets, les points ou les astérisques qu'impose l'écriture inclusive, je vous prie de bien vouloir lire, « délégué » comme « déléguée et délégué » et accepter la forme masculine que je ne veux pas dominante pour autant.*

Sous l'ancienne présidence de Christine Goll, les Assemblées des délégués du PS60+ ont trouvé un nouveau lieu de rencontre. Le centre du syndicat UNIA à Berne nous accueille dans une salle adaptée.



Siéger en un lieu où je me sens « à la maison » ou un peu « chez nous » m'offre un sentiment de bien-être enfantin. Je l'éprouve en particulier en franchissant la porte de notre Maison du peuple de Chauderon à Lausanne.



La lecture de « Les Maisons du Peuple de Lausanne », livre publié en 2024 et écrit par Olivier Pavillon, ancien directeur du Musée historique de Lausanne, a réveillé un ancien souvenir d'enfance lié à la première Maison du Peuple de Lausanne, celle qui était située à la Caroline près du pont Bessière.

Olivier Pavillon

## LES MAISONS DU PEUPLE DE LAUSANNE



La Société coopérative de consommation (ancêtre de la Coop actuelle), entreprise où mon père exerçait le métier de porteur de lait que l'on appelait à l'époque « garçon laitier », y organisait une fête de Noël pour les enfants de ses employés. Je me souviens du petit cornet contenant un biscôme, un petit chocolat, des cacahouètes et une mandarine que me tendait le père Noël. Je l'avais vraisemblablement assuré d'avoir été un enfant sage durant l'année écoulée. J'étais âgé entre trois et cinq ans puisque la Maison du Peuple de la Caroline ferma en 1952. Le bâtiment fut démoli en 1954 pour faire place à l'immeuble des Retraites populaires et du cinéma Athénée.



A l'origine en 1901, il s'agissait de l'ancienne salle de musique Tonhalle et de ses dépendances qui furent rapidement réaménagés pour abriter une salle de concert ainsi que de nombreux bureaux et salles de réunion. Ainsi avait vu le jour la première Maison du peuple de Lausanne grâce à la fortune d'un mécène suisse allemand, Anton Suter (1863-1942), docteur en droit et membre du Grütli suisse alémanique de Lausanne. Dans une lettre, il écrit : *Je me suis fait, il y a quelques*

*années, recevoir membre du Grütli suisse-allemand, section du Parti socialiste suisse, pour faire partie officiellement d'une organisation socialiste.*

Mon père, né en 1907, émigré suisse-allemand à Lausanne dans les années trente, militant dans le groupe des socialistes suisse-allemands de Lausanne et syndiqué à la FCTA qui a fusionné avec UNIA lors de sa création en 2004, a connu Anton Suter qu'il admirait beaucoup et dont il m'a parlé plus tard.

Le passionnant livre d'Olivier Pavillon retrace l'histoire mouvementée de la Maison du Peuple de la Caroline, qualifiée par l'opinion publique de droite de « nid de révolutionnaires ». Elle fut un phare de la vie ouvrière, politique et syndicale, mais aussi de la vie culturelle lausannoise de la première moitié du siècle passé. Elle fut aussi un lieu de dispute, de confrontation, d'affrontement et de divergences entre les diverses tendances du mouvement socialiste et syndical du début du vingtième siècle.

Combien d'enfants, comme moi près de cinquante ans après, vécurent-ils un Noël tel que celui organisé par le Grütli romand en 1902 ? Le journal *Le Grütli* écrit : *La Maison du Peuple de Lausanne présentait l'aspect d'une véritable maison ouvrière et prolétarienne. M. Suter, qui se dévoue pour cette œuvre éminemment utile et socialiste, a dû secrètement se réjouir en voyant, une fois, sa grande salle remplie de ceux-là seuls auxquels elle était destinée, les travailleurs de Lausanne et leurs enfants.*

En 1961, la nouvelle et actuelle Maison du Peuple de Chauderon est inaugurée.

Certains membres du PS60+ vaudois se souviennent vraisemblablement comme moi de la première Maison du Peuple de Lausanne dont l'histoire s'inscrit dans celle des [Maisons du Peuple de Suisse](#).

Bien que la maison du syndicat UNIA ne soit pas une Maison du Peuple, elle a accueilli des délégués qui ont à cœur de défendre la justice sociale et les droits des travailleuses et des travailleurs qui sont aussi concernés par le thème de la journée : le système de santé en tant que service public.

Rita Schmid, coprésidente, ouvre la séance, dont [l'ordre du jour](#) et [la présentation du déroulement](#) peuvent être téléchargés, en excusant l'absence du coprésident Dominique Heusser agressé par un perfide virus qui le contraint à ne pas quitter son domicile. Il participe néanmoins à distance par vidéoconférence. Elle prend congé de Rosa Maria Zegg, déléguée du PS60+ des Grisons et souhaite la bienvenue à Doris Mudry, nouvelle déléguée du PS60+ Valais qui remplace Sonia Zraggen.

Dans un bref tour d'horizon de l'année écoulée, notre coprésidente rappelle notre engagement déterminé dans la lutte contre la pauvreté et la précarité et notre action concrète pour inciter les partis cantonaux à instaurer un [accès automatique aux prestations sociales](#). Elle cite également notre engagement en faveur de la 13<sup>e</sup> rente AVS et contre le projet EFAS. Comme décidé l'année dernière, le système de santé en tant que service public est le thème principal de réflexion et de proposition cette année. Il est présenté à distance par Dominique qui est accueilli parmi nous sur grand écran.

En introduction, notre coprésident propose la définition de la santé de René Dubos plutôt que celle de l'OMS :

*Un état physique et mental, relativement exempt de gêne et de souffrance, qui permet à l'individu de fonctionner efficacement et aussi longtemps que possible dans le milieu où le hasard ou le choix l'ont placé.*

Il rappelle les principaux déterminants de la santé, à savoir sociaux, biologiques, psychologiques, écologiques, commerciaux et l'accès aux soins. Il est indispensable d'agir sur l'ensemble des déterminants de la santé. Un système de santé doit donc assurer la promotion de la santé et la prévention des maladies et des accidents et garantir l'accès au système de soins. Dominique affirme des principes de base :

- la politique de santé doit être débattue démocratiquement au niveau fédéral pour assurer une égalité d'accès aux services de santé à toutes et à tous, quels que soient leurs caractéristiques biologiques, sociales, leur état de santé et leur lieu de résidence ;
- les prestations de santé sont des tâches publiques qui ne peuvent être source de profit. Le financement doit être solidaire et redistributif ;
- l'organisation et les charges des prestations de soins, y compris celles du soutien, doivent être contrôlées dans la logique d'un service public.

Dominique relève que les débats sur la santé se résument à parler du système de soins et non de système de santé qui dépend de tous les déterminants cités. Il observe aussi que les patients ne sont en général pas conviés aux discussions.

Après avoir développé avec plus de détails et de précision le thème de la santé en tant que bien public qui ne doit pas répondre aux règles du marché, Dominique invite l'assemblée à confier à un groupe de projet le mandat de rédiger un papier de position sur le thème « Le système de santé est un service public ». Ce groupe de projet, ouvert à tous les membres du PS60+, sera animé par Ursula Blaser, membre du Comité directeur, qui présente le processus et le calendrier.

Une discussion animée s'engage, non sur le fond, mais sur le démarrage du projet que certaines déléguées jugent précipité et sur le mandat pas suffisamment structuré et documenté. Après avoir entendu les diverses critiques, Rita propose une solution de compromis, acceptée par l'assemblée, qui retardera un peu le démarrage du projet.

La pause avec collation calme les esprits un peu échauffés par les critiques relatives à la procédure proposée par le Comité directeur qui sera corrigée comme souhaité par l'assemblée.

L'après-midi a été consacré à la présentation des activités et des actions du PS60+. Heinz Gilomen, au nom du groupe de travail « Politique sociale », énumère trois des principaux thèmes de revendication : des rentes décentes (AVS :4500 francs, AVS + LPP :au minimum 5000 francs), pas de réduction de la rente AVS de veuve, la compensation du renchérissement pour les rentes LPP. Il détaille par quelques arguments pertinents ces trois sujets.

Suis une discussion par groupes pour tenter de déterminer les possibilités offertes aux groupes cantonaux pour agir sur ces thèmes. Des démarches auprès de nos

parlementaires pour les inviter à intervenir sur ces sujets semblent la manière la plus efficace.

Le 17 janvier, le PS60+ a diffusé un [communiqué de presse](#) pour marquer son opposition à l'alourdissement de la charge des coûts de la santé pour les personnes âgées.

Le groupe de travail « Politique sociale » invite l'Assemblée des délégués à adopter une [résolution](#) sur la compensation du renchérissement des rentes LPP.

Les délégués sont aussi priés de faire une lecture critique du [document du PS60+](#) relatif aux réflexions et propositions sur l'intelligence artificielle. Ce texte doit être considéré comme complément au papier de position du PS Suisse adopté par le Conseil de parti en septembre 2024.

Les délégués du PS60+ au Congrès se concerteront prochainement par vidéoconférence au sujet d'une éventuelle intervention relative au [papier de position du PS Suisse](#) sur l'inclusion lors du congrès du 22 février à Brigue.

La prochaine votation sur la responsabilité environnementale des entreprises est rappelée ainsi que la récolte de signatures pour les initiatives sur [la place financière](#), sur [l'interdiction des armes nucléaires](#), sur [le solaire](#) et sur [la protection des aliments](#).

Pour conclure sur une information réjouissante et peut-être révélatrice du bel engagement politique de notre mouvement des aînées et des aînés du PS Suisse, notre secrétaire Werner Kälin nous annonce une augmentation de 677 membres en 2024, portant notre effectif à 3480 membres.

Votre délégué au PS60+ Suisse  
André Liechti